



Bilan 2020 de l'Appel à projets Aide au départ en vacances des Personnes âgées dépendantes et de leurs aidants PADA

1- Une expérimentation lancée en 2020

Consécutivement à l'avis positif de la commission d'attribution des aides du 27 février 2020, une expérimentation visant à favoriser le départ en vacances de groupes constituées de personnes âgées dépendantes ou handicapées et/ou de leurs aidants proches lors de courts séjours (moins de 5 jours / 4 nuits) a été lancée.

L'appel à projet vise toute structure intervenant sur le champ de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes ou handicapées et/ou de leurs aidants : ESMS (EHPAD, Résidences autonomie, FAM,...), établissement hospitalier, SAAD, SSIAD, SPASAD, plateforme de répit, centre d'accueil de jour, CCAS, CIAS, CLIC, associations dont l'objet social se rapporte à cette mission.

Les publics visés par cet appel à projet sont

- les personnes âgées dépendantes ou handicapées
- les aidants proches de personnes âgées dépendantes ou handicapées

Les projets doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- Projets collectifs encadrés par des professionnels médico-sociaux, intervenants extérieurs, bénévoles,...
- Projets permettant le départ en vacances :
 - *de personnes âgées dépendantes ou handicapées
 - *de personnes âgées dépendantes ou handicapées avec leurs aidants proches
 - *d'aidants proches, sans la personne âgée dépendante ou handicapée qu'ils accompagnent au quotidien
- Projets de vacances d'une durée d'au moins une nuitée hors du domicile principal et d'une durée maximale de trois nuitées,
- Projets qui intègrent un cofinancement (par un partenaire extérieur au porteur) et un autofinancement (par le porteur et/ou par les bénéficiaires), le tout représentant plus de 50% du budget
- Projets ne cumulant pas le bénéfice de plusieurs aides émanant directement ou indirectement des programmes d'action sociale de l'ANCV.

L'ANCV, après instruction des projets, attribue une aide financière sous forme numéraire dont le montant ne peut dépasser **50 % du coût total du séjour plafonné à 3 500 €**.

Le budget prévisionnel qui doit servir de base de calcul de l'aide ne doit pas prendre en compte les salaires des personnels issus du porteur de projet et mobilisés pour l'accompagnement du séjour, à l'exception des intervenants extérieurs. Il peut cependant prendre en compte le coût de séjour du personnel ou des bénévoles de la structure porteuse du projet s'ils accompagnent le groupe.

2- Bilan

Ce bilan ne prend pas en compte le séjour pour lequel une aide a été attribuée lors de la CAA du 10 décembre 2020, car il n'a pas encore été réalisé.

L'équipe des chargé-e-s de développement a pris l'attache de l'ensemble de leurs contacts habituels mais également l'ensemble des structures référencées sur le site internet <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>. Plusieurs contacts positifs ont été noués mais la période de crise sanitaire a empêché bon nombre de leurs réalisations. Néanmoins, un certain nombre de projets a pu être présenté à la Commission d'attribution des aides.

- **15 projets** ont reçu un avis favorable de la commission pour un montant global de **21 086 €**, ce qui représente 1 406 € en moyenne par projet,
- 8 séjours ont été annulés et 13 392€ ont été restitués ou sont en cours de restitution à l'Agence,
- **7 séjours ont été maintenus** devant permettre le départ en vacances de 47 personnes et 19 accompagnateurs pour un montant de 7 694 €.

In fine, **42 personnes sont parties avec 19 accompagnateurs** :

- 15 personnes âgées dépendantes,
- 15 personnes âgées handicapées,
- 12 aidants (11 de plus de 60 ans, 1 aidant de moins de 60 ans),
- 19 accompagnateurs.

A noter : au regard du plafond de 50% de la participation de l'ANCV au financement du projet, un porteur devra rembourser une partie de la subvention et le montant attribué s'établira finalement à 6 880€, soit 983€ en moyenne par séjour, et 65€ en moyenne par jour et par personne. Le coût moyen des séjours réalisés a été de 2 051 euros. Les séjours ont réuni en moyenne 7 bénéficiaires finaux et 4 accompagnateurs.

2.1- Chiffres clés

La moyenne d'âge des participants est de **72 ans**, 80 ans pour les âgés dépendants, 63,5 ans pour les âgés handicapés et 73 ans pour les aidants.

- 27 femmes avec un âge moyen de 74,5 ans,
- 15 hommes avec un âge moyen de 67,5 ans,
- Parmi eux, 5 n'étaient jamais partis en vacances, 9 ne s'en souvenaient pas. Une personne n'était pas partie depuis 1987.

2.2- Les séjours

Près d'un séjour sur deux a enregistré des désistements à cause de la COVID 19 mais aussi à cause d'une annulation d'une activité pour cause de restrictions sanitaires, ce qui permet de valider la motivation des inscrits.

D'août à octobre, **la durée moyenne des séjours a été de 2-3 jours** pour ne pas effrayer les bénéficiaires qui sortent peu, pour permettre aux aidants de trouver une solution de garde de leur aidé et pour des questions d'organisation RH.

Les séjours ont eu lieu à **120km en moyenne du lieu de résidence des bénéficiaires**.

Porteur de projet	Département du porteur de projet	Lieu du séjour	Département
Centre communal d'action sociale de St Sulpice	Tarn	FIGEAC	Lot
Les amis de l'association Pierre NOAL	Orne	GRANDCAMP MAISY	Calvados
Les amis de l'association Pierre NOAL	Orne	GRANDCAMP MAISY	Calvados
LA RESIDENCE FLEURIE	Orne	COULONGES SUR SARTHE	Orne
MAS ARCHIPEL à PONTORSON	Manche	BOURGBARRE	Ile et Vilaine
MSA Alpes Vaucluse	Vaucluse	MONTBRUN LES BAINS	Drôme
MIEUX VIEILLIR EN GRESIVAUDAN	Isère	VOGUE	Ardèche

Les séjours ont eu lieu essentiellement en villages vacances ou en gîte, c'est-à-dire dans des milieux ordinaires où 87,5% se sont déroulés au milieu d'autres personnes. Les lieux ont été choisis essentiellement pour leur proximité, les activités proposées à faible distance, le coût mais aussi l'accessibilité du lieu.

Sur place, les séjours ressemblaient fort à des séjours banalisés qui correspondent bien à la définition des vacances : de la détente sur le lieu du séjour et des découvertes à l'extérieur. Près d'un séjour sur deux s'est déroulé en gestion libre, permettant d'associer les résidents aux tâches du quotidien (notamment la préparation des repas).

Plus de 40% des porteurs de projets sont des EHPAD, les autres étant une association, un CCAS, une caisse de retraite ou une maison d'accueil spécialisée. 42% d'entre eux sont rattachés à un réseau de type FEHAP ou MSA. Tous sont des porteurs privés non lucratifs ou publics.

Plus de 70% des porteurs faisaient déjà des vacances en mobilisant leur fonds propres ou des aides financières des caisses de retraite. Il s'agit de petites structures avec en moyenne 77 personnes accompagnées (mis à part la MSA qui a un nombre beaucoup plus important d'allocataires, non comparables). Dès lors, les projets vacances permettent de faire « tourner » aisément les participants pour garantir à tous de partir, même si le frein financier, l'organisation RH, et la recherche d'une alternative pour la garde de l'aidé restent des freins importants au départ.

2.3- La préparation et l'impact des séjours

Il a fallu en moyenne 6 mois et demi pour réaliser le projet entre son évocation et le départ. L'implication des participants et la réalisation d'un bilan à l'issue du séjour sont fortes (71%) mais pourrait être plus importante au regard de la petite taille des groupes et du fort aspect mobilisateur que ce type de projet revêt. L'implication des entourages est quant à elle quasi inexistante puisque seulement 28% des porteurs de projets déclarent l'avoir mis en place. Des outils pédagogiques sont peut-être à imaginer.

Au retour des séjours, tous les seniors déclarent être très satisfaits ou satisfaits surtout pour l'alimentation et les activités. Les avis sont plus partagés, même si très positifs, sur les destinations choisies et les hébergements. Les avis sont mitigés également sur la durée ; des échanges avec les porteurs de projets, ils laissent entendre que les bénéficiaires auraient aimé pouvoir partir une journée en plus.

Les séjours semblent avoir permis aux personnes âgées dépendantes de découvrir de nouveaux lieux, de changer d'air, d'améliorer le moral et de renforcer le lien entre les participants. L'impact sur la condition physique semble aussi intéressant, mais il est nul sur la création de liens sociaux extérieurs.

Quant aux aidants, l'impact semble unanime sur le moral et le renforcement des liens avec les participants déjà connus. Il semble aussi y avoir un impact sur leurs conditions physiques.

Les porteurs de projets reconnaissent que le séjour réalisé a été un support efficace pour l'animation de la structure et l'accompagnement social et qu'il a tout à fait justifié l'investissement de leur personnel. Ils envisagent presque tous de renouveler de tels séjours, mais sur le même format sans augmenter la durée.